



Compte-rendu de la FS DSO du 9 décembre 2025

Siégeaient à cette réunion :

Pour l'administration : Gwenaëlle Hello (DSO/D), Anatolie Miadana (DRH), Thomas Fonseca-Bras (assistant de prévention DSO), Pascale Dupuy-Piquin (DSO/D/APB), Geneviève Galin (médecin référent Météo-France), Nathalie Lay (infirmière), Amandine Aspe (ISST), Alda Cugnier Decouescon (assistante sociale à la Météopole).

Représentants du personnel : Patrick Jann et Simon Leva (FO), Clément Testa et Lionel Aguilhon (CGT), Patricia Varvoux (Solidaires), Ludovic Bernède (après-midi) et Max Tondeur (CFDT).

1. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé, le point 6 sur la rénovation thermique des bâtiments hébergeurs sera traité lors d'une prochaine FS DSO, mais les questions sur le sujet seront déjà recueillies en séance.

2. Approbation du CR de la FS DSO du 23 septembre 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, avec les modifications demandées par la CGT.

3. Point radioprotection 2025

L'AP DSO présente un bilan annuel des actions liées à la radioprotection :

- Il reste actuellement 47 sources radioactives réparties sur 6 sites à évacuer, dont 37 sources à Toulouse. La commande est passée pour la reprise par le constructeur de 16 tubes TR situés au Bunker de Toulouse, qui devrait avoir lieu en 2026.
- En parallèle, il subsiste un stock historique de 136 sources orphelines rapatriées sur Toulouse (ancêtres des tubes TR). La société Teledyne doit reprendre 62 de ces sources sur devis, mais aucune solution de reprise n'a encore été trouvée pour les 74 sources restantes.
- La vérification annuelle des sources de type tube TR a été réalisée par la société Progray à l'été 2025 et n'a montré aucun signe de fuite.

4. DUERP 2025 et PAPRIACT DSO 2026

4.1. Avis sur le DUERP DSO 2025

L'AP DSO présente une synthèse statistique du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels sous la forme du nombre d'occurrence de chaque risque par département de la DSO (risques les plus présents, mais pas forcément les plus dangereux) :

- CMM : risque lié à l'intervention en mer, risque de chute de hauteur.
- DOA : risque de chute de hauteur, risque lié au rayonnement non-ionisant.
- CMR : risque lié au rayonnement non-ionisant, manutention manuelle, travail isolé.
- DOT : risque de chute de hauteur, risque lié au rayonnement non ionisant, manutention manuelle, risque routier, risque lié à l'environnement de travail.
- DOS : risque lié à l'utilisation de machines-outils, risque chimique, risque lié au rayonnement non ionisant, manutention manuelle.
- LM : risque de brûlure.

La CFDT suggère que l'information de dangerosité de chaque risque soit précisée en plus de l'information d'occurrence pour la prochaine présentation annuelle.

La CGT demande un point d'étape sur la prise en compte du rayonnement X sur radar. L'AP DSO indique que des mesures ont été réalisées sur les magnétrons suite à une demande de l'ISST et qu'il n'y a pas de risque avéré au niveau de l'exposition des agents.

L'AP DSO précise également que le DUERP est actuellement mis à jour lors des réunions annuelles de ré-évaluation des risques organisée avec les agents, mais qu'à terme une version de travail du DU sera déposée sur un Cloud afin de permettre aux agents et aux encadrants de s'en saisir directement.

Le DUERP DSO 2025 est validé à l'unanimité.

4.2. Avis sur le PAPRI Pact DSO 2026

L'AP DSO présente le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail, qui décline au niveau de la FS DSO le plan d'action national validé en FS EP :

- Réaliser l'inventaire des machines-outils de la DSO et s'assurer de la réalisation de vérifications périodiques, en formant un « référent machines-outils DSO » : réunion sur le sujet avec la DESR prévue le 15 décembre 2025.
- Réaliser une procédure de fourniture des EPI et de leur contrôle selon leur type (harnais, gant, masque, etc.) : réunion concernant l'entretien des EPI hauteur prévue le 26 novembre 2025.
- Intégrer un point de suivi prévention radioprotection a minima une fois par an en FS DSO : premier point annuel radioprotection réalisé lors de la présente FS DSO (voir point 3).
- Mettre en place une formation sécurité laser en interne relatif à la maintenance des lasers exposant au risque associé : formation de l'AP DSO par IREPA Laser en novembre 2025.

L'ISST ajoute que pour gagner en lisibilité, il faudrait présenter le plan de formations ainsi que le bilan de ces formations en parallèle du PAPRI Pact. Cela permettrait d'avoir une vision sur les indicateurs de formation, pour s'assurer par exemple que 80 % des agents ont bien été formés aux gestes de premier secours conformément à la demande gouvernementale. L'AP DSO en prend note.

Le PAPRI Pact DSO 2026 est validé à l'unanimité.

5. Présentation du Guide amiante 2025

L'AP DSO présente le « Guide des bonnes pratiques pour la gestion du risque amiante » rédigé par la DLP, relu par l'ISST, et validé lors de la FS EP du 11 septembre 2025.

Ce guide fait suite au RETEX des travaux menés sur le site de Lannion et au rapport de l'ISST sur l'inspection de la DIROP en novembre 2024, qui ont fait remonter un besoin d'information et d'actualisation des procédures sur le sujet de l'amiante. Un logigramme permet notamment de cadrer la marche à suivre vis-à-vis du risque amiante en cas de travaux bâtimentaires.

6. Point rénovation thermique des bâtiments hébergeurs

La CGT demande la liste des sites considérés comme prioritaires afin de pouvoir consulter les collègues en région. Les pôles d'observation dont les locaux ne sont pas dotés d'une climatisation en cas de fortes chaleurs ou sont mal isolés en hiver sont particulièrement exposés.

7. Point nouvelles jumelles pour TH et nouveaux pylônes Nivose

7.1. Renouvellement des jumelles pour les classifications de site

DSO/DOS/D indique que les équipements utilisés pour la classification environnementale des sites nécessitent une jouvence pour améliorer les conditions de travail des agents sur le terrain. Depuis 2024, le choix d'un nouveau type de jumelles s'est porté sur le modèle 360i de la marque Trupulse, de type télémètre laser. La majorité des trépieds présents en pôle d'observation sont compatibles avec ce modèle, des adaptateurs se-

ront réalisés par imprimante 3D si nécessaire. Par ailleurs, la DSI développe un module d'interfaçage avec le logiciel JAMIE, qui devrait être disponible au premier trimestre 2026.

En 2025, 10 exemplaires de ces jumelles ont été acquis (1 par zone d'observation et 1 par DIROM), et un achat de paires complémentaires est prévu en 2026. L'accompagnement de la mise en place de ce nouveau matériel se fera via une documentation disponible sous forme de QR codes, complétée par un guide utilisateur préparé en interne.

7.2. Jouvence ou réparation des pylônes Nivose

DSO/DOS/D indique que des défauts ont été constatés sur les sites Nivose de Lac d'Ardiden, Maupas et Soum Couy, qui ont fait l'objet d'un signalement RSST en octobre 2023. Les interventions avaient alors été interdites sur ces 3 pylônes, et un GT dédié avait été mis en place afin d'étudier la modernisation des échelles et la jouvence des pylônes sur site Nivose :

- Lac d'Ardiden (65) : une réparation du pylône a pu être réalisée en juillet 2024.
- Maupas (31) : le site est fermé et a été remplacé par celui de Gourette, avec une expérimentation en cours de 2025 à 2027 afin de déterminer si ce nouveau site convient.
- Soum Couy (64) : le pylône sera remplacé en 2026 par un prototype développé en lien avec la société AMP, qui a vocation à remplacer l'ensemble des pylônes existants. Ce nouveau modèle permettra des interventions plus sécurisées pour les agents, notamment lors du travail en hauteur sur les capteurs. Il nécessitera par contre un massif béton plus conséquent et bien calibré, sa mise en œuvre a été l'occasion d'une montée en compétence sur les marchés de travaux.

Un état des lieux sur l'intégralité du réseau a été lancé en 2024 et finalisé en 2025 à l'occasion des préventives de site. Un plan d'actions a été élaboré, prévoyant des travaux de sécurisation des problèmes identifiés, en attendant la jouvence progressive du réseau à raison de 2 sites par an entre 2026 et 2029.

8. Revue des actions H&S

8.1. Plan d'actions de la FS DSO

5182-23	14/03/22	Remplacement des tubes TR radioactifs par des équivalents non radioactifs : les radars de Treillières et de Sembadel ont été basculés, report de la bascule du radar de Toulouse à début 2027. Les radars restants à basculer sont : Ajaccio (2026), Bordeaux, Saint Nizier (2026), Nîmes et Toulouse (2027).
6108-16	13/10/23	Constatation de défauts sur les sites Nivose du Maupas (31), Soum Couy (64) et Lac d'Ardiden (65) : l'installation d'un prototype de pylône est prévue à Soum Couy en 2026 et servira de référence pour les installations à venir (étude sur 2 hivers à partir de fin 2025).
6108-07	27/11/23	Mise en place d'un espace de discussion sur des sujets techniques au sein de la DSO : le POC en cours est prolongé jusqu'à mi-2026, 40 propositions d'enrichissement de la base de connaissance ont été saisies et 10 retenues. Une communication plus large doit être faite sur l'Intramet.
6108-14	10/10/24	Amélioration du matériel utilisé pour les études et les classifications de sites : choix de jumelles de marque Trupulse (modèle 360i). Achat de 10 paires en 2025 suivi par des achats complémentaires en 2026 afin d'en doter chaque zone d'observation.

8.2. Plan d'actions issues de la visite ISST

6398-08	19/06/24	Outil de suivi des contrôles réglementaires et de levée des prescriptions des bureaux de contrôle : déploiement de l'outil planifié, en commençant par le site de Toulouse.
6398-12	19/06/24	Plan d'action de prévention du risque routier de la DSO : en attente de validation du plan d'action national lors de la FS EP de mars 2026 avant déclinaison à la DSO.

6398-13	19/06/24	Suivi des exercices d'évacuation incendie dans les sites distants de la DSO : un accès centralisé existe pour les AP, l'outil de suivi des contrôles réglementaires mis en place par SG/LP étendra cet accès aux directeurs.
6398-19	19/06/24	Information centralisée et synthétique sur les risques liés à l'amiante à destination de la direction et des agents : information présente dans l'outil de suivi des contrôles réglementaires mis en place par SG/LP, présentation du Guide amiante de l'établissement lors la présente FS DSO (voir point 5).

9. Revue des signalements RSST

0439	DSO/CMR/DEP Toulouse	Problème d'étanchéité de fenêtre bureau EdC : point traité lors de la bilatérale DSO/SG-LP, prise en charge par SG/LP/DA.
0465	DSO/CMR/DEP	Problème d'obtention d'un profil développeur et d'un profil opérationnel nécessaires dans le cadre du travail à distance : profils mis en place, la DSI a trouvé une solution mais sa mise en œuvre prends du temps.
0549	DSO/DOT/ZO Brest	Présence de rongeurs : contact avec la société SAPIAN, pas de présence de rongeurs constatées suite à leur deuxième intervention.
629		Confidentiel. Clôture et suivi dans le plan d'action.
697	DSO/DOA	Risque de chute de plain-pied sur l'esplanade du Bât. Pascal : un ticket est en cours, mais il sera traité en regroupant les commandes côté logistique.
770	DSO/DOT/ZNE	Consommation d'eau contaminée par des PFAS depuis plusieurs années sur la plateforme de Bâle-Mulhouse : l'AP DSO doit recueillir des informations auprès de l'AP et du médecin référent du Nord-Est.
771	DSO/DOA	Dysfonctionnement de l'équipement visio de la salle de réunion N027 : relance du ticket côté DSI, problème pénalisant car la salle est très utilisée.

10. Revue des accidents de service

15/09/25	DSO/DOA/GCA	Piqûres de guêpes durant une intervention en extérieur : partir en mission avec une bombe insecticide, communiquer la fiche réflexe hyménoptère.
23/09/25	DSO/DOT/ZSE	Écrasement de la main durant une opération de nettoyage d'une remorque sur vérins : vérifier l'état des vérins et des charnières, regarder la faisabilité de déplacer la remorque près de la station de lavage avec le véhicule de service.

11. Visite de sites en ZSE (partie Corse)

L'AP DSO présente le déroulement possible de la visite de sites en Corse envisagée en septembre 2026, en présence du nouvel encadrement de la Zone Sud-Est :

- Jour 1 : trajet aller (matin), visite du Pôle OBS et du port de Bastia (après-midi)
- Jour 2 : visite du radar d'Aléria (matin), déplacement vers Ajaccio (après-midi)
- Jour 3 : visite du Pôle OBS et de l'aéroport d'Ajaccio (matin), visite du sémaphore de La Parata (après-midi)
- Jour 4 : trajet retour

12. Points divers

12.1. Marché vêtements de travail

DSO/D/APB indique que l'exécution du marché se passe mal avec le prestataire, les problèmes constatés font perdre beaucoup de temps et il n'y aura sans doute pas de livraison cette année. Elle précise néanmoins

que malgré l'existence de ce marché, il reste toujours possible de passer par la carte achat pour tout article nécessitant un essayage (paire de chaussures...), en cas d'urgence, ou pour tout ce qui n'est pas disponible dans le marché (vêtements spécialisés ou non floqués...).

12.2. Expérimentation véhicules électrique et hybride

DSO/D indique que le Kangoo électrique est bien arrivé à Lille et que l'expérimentation va pouvoir commencer. Pas d'information concernant l'expérimentation véhicule hybride à Bordeaux.

12.3. Locaux de Nantes

DSO/D informe de la visite des locaux de Nantes par une délégation de la DG, avec une présentation des locaux par DLP/D. Il a été décidé de rénover les locaux d'origine sur la plateforme comme le souhaitent les agents du site.

12.4. Dates des réunions de la FS DSO pour 2026

Les prochaines FS DSO auront lieu les 24 mars, 8 septembre et 4 novembre 2026 (matin). Des élections professionnelles étant prévues en 2026, la RH souhaite que les instances soient en pause durant cette période, d'où le fait de ne pouvoir se réunir que le matin du 4 novembre.

Vos représentants SNITM-FO à la FS DSO : Patrick Jann et Simon Leva.